

08-01-14

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 14 janvier 2008, à 19 h 34, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Nadyne Langlois
Lise Lévesque
Pauline Michaud
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Steve Gagné
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Philippe St-Germain

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières
M^{me} Ann Santerre, coordonnatrice des services des ressources financières, quitte à 21 h

Invité :

M. Gaétan Loof, président d'élection, de 19 h 50 à 21 h 55

Absences motivées :

Denis Goulet

08-01-14-112 VÉRIFICATION DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

L'avis public prévu à la loi a été donné et l'avis de convocation a été transmis à chacun des membres du Conseil des commissaires, notamment à celui qui n'est pas présent à l'ouverture de la séance, soit M. Denis Goulet.

08-01-14-113 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Raymond Tudeau, invite les personnes présentes à formuler, si désiré, leurs questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

Aucune personne du public n'est présente à la séance ordinaire du Conseil des commissaires.

08-01-14-114 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M. Gaston Rioux, représentant du Comité de parents, présente un résumé des dossiers qui ont retenu l'attention du Comité de parents depuis la dernière séance ordinaire du Conseil des commissaires.

08-01-14-115 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Période de questions réservée au public;
- 3.0 Période réservée aux commissaires parents;
- 4.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 5.0 **Décision**
 - 5.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2007 :
 - Approbation;
 - Suivis;
 - 5.2 Critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour consultation (Francine Doucet) ;
 - 5.3 Répartition des Services éducatifs entre les écoles pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour consultation (Francine Doucet) ;
 - 5.4 Répartition des Services éducatifs entre les centres pour l'année scolaire 2008-2009 – Pour consultation (Francine Doucet) ;
 - 5.5 Modifications à la convention collective du personnel professionnel (Rock Bouffard);
 - 5.6 Nouvelle liste des arbitres et nouvelles échelles de traitement pour le personnel de soutien (Rock Bouffard);

- 5.7 Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires – Pour consultation (Rock Bouffard);
 - 5.8 Réfection de la toiture à l'école Saint-Jean – Phase 1 – Paiement final (Carl Ruest);
 - 5.9 Demande de subvention à Hydro-Québec – Mandat à la firme Teknika-HBA (Carl Ruest);
 - 5.10 Rapport du Comité d'analyse – École l'Envol de Métis-sur-Mer (Carl Ruest);
 - 5.11 Rapport du Comité d'analyse – Pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc (Carl Ruest);
 - 5.12 Rapport du Comité d'analyse – Pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier (Carl Ruest);
 - 5.13 Lien entre les deux réseaux de l'inforoute du Bas-Saint-Laurent – Autorisation (Carl Ruest);
 - 5.14 Révision budgétaire 2007-2008 (Marc Girard) ;
 - 5.15 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2008-2009 à 2010-2011 – Pour consultation (Cathy-Maude Croft) ;
 - 5.16 Règlement sur le Code d'éthique et de déontologie – Pour adoption (Cathy-Maude Croft) ;
 - 5.17 Condoléances (Cathy-Maude Croft) ;
 - 5.18 Félicitations (Cathy-Maude Croft) ;
 - 5.19 Plan stratégique – Comité de pilotage – Formation (Jacques Poirier) ;
 - 5.20 Autorisation de voyages – Président et directeur général (Jacques Poirier);
 - 5.21 Mise à pied pour incapacité physique (**huis clos**) (Rock Bouffard);
 - 5.22 Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
 - 5.23 Probation (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;
- 6.0 **Information**
- 6.1 Rapport du président ;
 - 6.2 Rapport du président d'élection (Gaétan Loof) ;
 - 6.3 Rapport du Comité de parents (Gaston Rioux) ;
- 7.0 Questions nouvelles;
- 8.0 Levée de la séance.

DÉCISION

08-01-14-116 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 NOVEMBRE 2007 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2007 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-01-14-117 CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder annuellement à l'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU que certaines modifications ont été apportées au document présentant les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur les critères d'inscription des élèves dans les écoles;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2008-2009», codifié sous le numéro SE-08-003-A.

08-01-14-118 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES ÉCOLES – ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – POUR CONSULTATION

ATTENDU que des travaux d'analyse ont été effectués au cours de l'automne 2007;

ATTENDU que le document présentant la répartition des services éducatifs entre les écoles a été revu et corrigé;

ATTENDU qu'une étude a été faite en Comité consultatif de gestion;

ATTENDU que la Commission scolaire a l'obligation de procéder à une consultation sur la répartition des services éducatifs entre les écoles;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de soumettre à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis et du Syndicat des professionnelles et des professionnels du Bas-Saint-Laurent, le document «Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2008-2009», codifié sous le numéro SE-08-002-A.

08-01-14-119 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES CENTRES – ANNÉE SCOLAIRE 2008-2009 – POUR CONSULTATION

ATTENDU l'étude du dossier;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter le projet de «Répartition des services éducatifs entre les centres 2008-2009» pour consultation auprès des organismes concernés.

08-01-14-120 MODIFICATIONS À LA CONVENTION COLLECTIVE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

ATTENDU les négociations entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour le compte des syndicats des professionnelles et des professionnels, représentée par son agente négociatrice ainsi que la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE).

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'entente intervenue au niveau national concernant des modifications à la convention collective du personnel professionnel.

08-01-14-121 NOUVELLE LISTE DES ARBITRES ET NOUVELLES ÉCHELLES DE TRAITEMENT POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU les négociations entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaire francophones (CPNCF) et la Fédération des employées et employés de services publics INC (CSN);

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter l'entente intervenue au niveau national concernant des modifications à la convention collective du personnel de soutien.

08-01-14-122 POLITIQUE RELATIVE À LA PROBITÉ ET À LA VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES – POUR CONSULTATION

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter la *Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires*, et ce, pour fins de consultation.

08-01-14-123 RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN (PHASE 1) – PAIEMENT FINAL

ATTENDU la recommandation de Les Architectes Proulx et Savard concernant les travaux de réfection de la toiture (phase 1) à l'école Saint-Jean;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de verser à l'entrepreneur Couvertures Victo 2000 inc. la somme de 18 606,85 \$, représentant le paiement final dans ce projet.

08-01-14-124 DEMANDE DE SUBVENTION À HYDRO-QUÉBEC – MANDAT À LA FIRME TEKNIKA-HBA

ATTENDU le projet d'économie d'énergie dans lequel la Commission scolaire s'est engagée;

ATTENDU la possibilité pour la Commission scolaire de profiter d'une aide financière d'Hydro-Québec dans le cadre de ce projet;

ATTENDU que la firme Teknika-HBA a été mandatée pour implanter les différentes mesures pour ce projet;

ATTENDU que cette même firme possède l'accréditation requise émise par Hydro-Québec pour la préparation de telles demandes d'aide financière;

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme Teknika-HBA;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de mandater la firme Teknika-HBA inc. pour préparer une demande à Hydro-Québec pour l'obtention d'une aide financière provenant du programme «Mieux consommer» dans le cadre du projet d'économie d'énergie de la Commission scolaire des Phares, le tout pour un montant d'honoraires de 31 500 \$, taxes en sus.

08-01-14-125 RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE – ÉCOLE L'ENVOL DE MÉTIS-SUR-MER

ATTENDU l'article 3.4 de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation de l'école l'Envol de Métis-sur-Mer;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de maintenir ouverte l'école l'Envol tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de cette école des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles fixées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu de rencontrer les élus municipaux de Métis-sur-Mer pour les informer de cette décision et leur souligner l'importance que représente la vitalité socio-économique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

08-01-14-126 RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE – PAVILLON ARC-EN-CIEL DE SAINTE-JEANNE-D'ARC

ATTENDU l'article 3.4 de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation du pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-D'Arc;

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de maintenir ouvert le pavillon Arc-en-Ciel tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de ce pavillon des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles fixées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu de rencontrer les élus municipaux de Sainte-Jeanne-D'Arc pour les informer de cette décision et leur

souligner l'importance que représente la vitalité socio-économique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

Il est finalement résolu de reconstituer un comité d'analyse de situation pour ce pavillon à l'automne 2009.

08-01-14-127 RAPPORT DU COMITÉ D'ANALYSE – PAVILLON EUCLIDE-FOURNIER DE SAINT-CHARLES-GARNIER

ATTENDU l'article 3.4 de la *Politique sur le maintien ou la fermeture d'une école* au sujet de la dernière école d'une municipalité rurale;

ATTENDU la recommandation du comité d'étude constitué pour analyser la situation du pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de maintenir ouvert le pavillon Euclide-Fournier tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de ce pavillon des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles fixées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le financement des services éducatifs qui y sont offerts et des coûts d'opération de l'immeuble.

Il est également résolu de rencontrer les élus municipaux de Saint-Charles-Garnier pour les informer de cette décision et leur souligner l'importance que représente la vitalité socio-économique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

Il est finalement résolu de reconstituer un comité d'analyse de situation pour ce pavillon dès l'automne 2008.

08-01-14-128 LIEN ENTRE LES DEUX RÉSEAUX DE L'INFOROUTE DU BAS-SAINT-LAURENT – AUTORISATION

ATTENDU que la construction de l'inforoute Bas-Saint-Laurent, partie est, consistant en un réseau de six fibres optiques par site et reliant les écoles de la Commission scolaire des Phares et de la Commission scolaire des Monts-et-Marées, les sites municipaux des MRC Rimouski-Neigette, de la MRC de Matane, de la MRC de la Mitis, de la MRC de la Matapédia, les sites de la Ville de Rimouski, les sites du CRSBP (Centre régional de service aux bibliothèques publiques), est complétée;

ATTENDU que la construction de l'inforoute Bas-Saint-Laurent, partie ouest, est complétée;

ATTENDU que les deux réseaux devraient être reliés afin de former un réseau couvrant l'ensemble du Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU que la liaison des deux réseaux requiert la construction d'un tronçon de fibres entre Esprit-Saint et Lac-des-Aigles;

ATTENDU que les coûts de construction seront assumés par la CRÉ BSL et le CRSBP;

ATTENDU que les frais récurrents concernant l'entretien du réseau, l'utilisation de frais d'attache, etc., seront assumés par la CRÉ BSL et le CRSP durant les dix prochaines années;

ATTENDU que les mandants ne s'engagent pas pour le moment quant aux frais récurrents futurs;

ATTENDU que la propriété de ce tronçon sera conjointe entre les deux réseaux (est et ouest);

ATTENDU que le lien entre les deux réseaux requiert l'utilisation de deux fibres sur les six fibres appartenant aux mandants de l'est entre Rimouski et Esprit-Saint;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu à titre de mandant d'autoriser le Comité de gérance du réseau à rendre disponibles les fibres demandées afin de compléter le lien entre les deux réseaux.

08-01-14-129 RÉVISION BUDGÉTAIRE 2007-2008 – ACCEPTATION

ATTENDU la mise à jour du budget 2007-2008 réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2006-2007 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2007;

Il est proposé par Mme Stéphanie Vill et résolu d'accepter cette mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2007-2008, à titre de rapport d'étape.

08-01-14-130 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2008-2009 À 2010-2011 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la *Loi sur l'instruction publique* pour le dépôt d'un plan triennal et de destination des immeubles et de la liste des établissements de la Commission scolaire 2008-2009 à 2010-2011;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'accepter, pour fins de consultation, le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2008-2009 à 2010-2011.

08-01-14-131 RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

08-01-14-132 CONDOLÉANCES – FAMILLE DE MONSIEUR EMMANUEL ROY

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adresser aux membres de la famille de M. Emmanuel Roy, les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à la suite de son décès.

08-01-14-133 FÉLICITATIONS – GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Marie-Élaine D'Astous, élève de l'école Paul-Hubert, qui a été nommée athlète féminine dans la catégorie régionale au Gala Méritas sportif du Bas Saint-Laurent (URLS) en patinage artistique.

08-01-14-134 FÉLICITATIONS – GALA MÉRITAS SPORTIF DU BAS-SAINT-LAURENT

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à Frédéric Genest, élève de l'école de l'Estran, qui a été nommé athlète masculin dans la catégorie régionale au Gala Méritas sportif du Bas Saint-Laurent (URLS) en gymnastique.

08-01-14-135 FÉLICITATIONS – CONCOURS DE NOUVELLES ET DE RÉCITS FANTASTIQUES «L'ÉCORCE FABULEUSE»

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu d'offrir nos félicitations aux élèves de l'école le Mistral qui ont remporté le concours de nouvelles et de récits fantastiques «L'écorce fabuleuse», soit :

- Louis-Frédéric Verreault-Giroux : Grand gagnant, premier cycle du secondaire ;
- Samantha Pelletier : Grande gagnante, deuxième cycle du secondaire ;
- Simon Ouellet-St-Pierre : Gagnant régional, deuxième cycle du secondaire.

Il est également résolu d'offrir nos félicitations à Caroline Langlois, élève du premier cycle du secondaire à l'école Sainte-Luce, qui s'est mérité une mention d'honneur dans le cadre du même concours.

08-01-14-136 PLANIFICATION STRATÉGIQUE – FORMATION DE COMITÉS

ATTENDU que le plan stratégique 2003-2008 de la Commission scolaire des Phares intitulé *Cap sur la réussite* arrive à échéance ;

ATTENDU la volonté du Conseil des commissaires d'élaborer une nouvelle planification stratégique pour les cinq prochaines années ;

ATTENDU les différentes interventions à réaliser et la pertinence de former des comités composés de divers intervenants ;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de former les comités suivants et de nommer les commissaires qui en feront partie :

- Comité de pilotage :
 - ✓ M. Raymond Tudeau, président
 - ✓ M^{me} Nadyne Langlois
 - ✓ M. Jacques Deschênes
 - ✓ M. Guy Potvin

- Comité de travail EHDA :
 - ✓ M. Jean-Maurice Lechasseur
 - ✓ M^{me} Noëlla Bourdages
- Comité de travail sur l'enrichissement :
 - ✓ M. Luc Marcoux
 - ✓ M. Philippe St-Germain
- Comité du développement de la formation professionnelle :
 - ✓ M. Raynald Caissy
 - ✓ M. Patrice Cayouette

08-01-14-137 AUTORISATION DE VOYAGES – PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'autoriser les voyages inscrits au document DG-AV-07-08-03.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-01-14-138 RAPPORT DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter le rapport du président d'élection et d'acheminer les recommandations au Directeur général des élections.

Ce rapport est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-01-14-139 HUIS CLOS

À 22 h 13, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de continuer la séance à huis clos.

08-01-14-140 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 22 h 23, il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de siéger en séance publique.

08-01-14-141 MISE À PIED POUR INCAPACITÉ PHYSIQUE – PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU que, depuis le 18 mars 2004, la personne salariée RH-07-11-14 n'a pas réalisé de prestation de travail de façon continue, particulièrement depuis le 15 novembre 2005;

ATTENDU les attestations médicales fournies par la personne salariée RH-07-11-14 depuis le début de son invalidité;

ATTENDU les dispositions des articles 5-3.00 et 5-9.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant les bénéficiaires reliés à une période d'invalidité (maladie et accident du travail);

ATTENDU l'absence de la travailleuse à une rencontre initialement prévue le 6 novembre puis reportée au 13 novembre 2007 visant à l'informer des motifs de sa mise à pied, telle mise à pied prenant effet dès le 14 novembre 2007;

ATTENDU les dispositions des articles 7-4.00 de la convention collective applicable au personnel de soutien concernant l'incapacité physique de rencontrer les exigences de son poste;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu d'entériner la mise à pied pour incapacité physique de la personne salariée #RH-07-11-14, telle mise à pied ayant pris effet le 14 novembre 2007.

08-01-14-142 NOMINATION INTÉIMAIRE AU POSTE DE COORDONNATRICE OU DE COORDONNATEUR DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU que le poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des Services des ressources humaines est vacant en raison de l'absence du titulaire du poste;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de nommer par intérim M^{me} Vicky Boucher au poste de coordonnatrice des Services des ressources humaines jusqu'au retour au travail du titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

08-01-14-143 NOMINATION INTÉIMAIRE AU POSTE D'AGENTE D'ADMINISTRATION OU D'AGENT D'ADMINISTRATION DES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU que le poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration des Services des ressources humaines est vacant en raison de la nomination intérimaire de la titulaire du poste à un autre poste à la Commission scolaire;

ATTENDU le *Règlement concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs à la directrice générale ou au directeur général (C.C.r.28-2007)*;

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de nommer par intérim M^{me} Anik Marquis au poste d'agente d'administration des

Services des ressources humaines jusqu'au retour au travail de la titulaire du poste mais n'excédant pas le 30 juin 2008.

08-01-14-144 PROBATION – CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, le rapport d'évaluation des compétences de la personne concernée réalisé au cours de sa période de probation, il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu de confirmer M. Jean-François Parent dans le poste de directeur de l'école Paul-Hubert qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

08-01-14-145 INFORMATION

Les sujets suivants sont traités à titre d'information :

- a) Rapport du président;
- b) Rapport du Comité de parents.

Le rapport du Comité de parents est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-01-14-146 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est abordée.

08-01-14-147 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 25, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

08-01-14-112	Vérification de la procédure de convocation
08-01-14-113	Période de questions réservée au public
08-01-14-114	Période réservée aux commissaires parents
08-01-14-115	Adoption de l'ordre du jour

Décision

08-01-14-116	Procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2007 – Approbation et suivis
08-01-14-117	Critères d'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2008-2009 – Pour consultation
08-01-14-118	Répartition des services éducatifs entre les écoles – Année scolaire 2008-2009 – Pour consultation
08-01-14-119	Répartition des services éducatifs entre les centres – Année scolaire 2008-2009 – Pour consultation
08-01-14-120	Modifications à la convention collective du personnel professionnel
08-01-14-121	Nouvelle liste des arbitres et nouvelles échelles de traitement pour le personnel de soutien

08-01-14-122	Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires – Pour consultation
08-01-14-123	Réfection de la toiture de l'école Saint-Jean (phase 1) – Paiement final
08-01-14-124	Demande de subvention à Hydro-Québec – Mandat à la firme Teknika-HBA
08-01-14-125	Rapport du comité d'analyse – École l'Envol de Métis-sur-Mer
08-01-14-126	Rapport du comité d'analyse – Pavillon Arc-en-Ciel de Sainte-Jeanne-d'Arc
08-01-14-127	Rapport du comité d'analyse – Pavillon Euclide-Fournier de Saint-Charles-Garnier
08-01-14-128	Lien entre les deux réseaux de l'Inforoute du Bas-Saint-Laurent – Autorisation
08-01-14-129	Révision budgétaire 2007-2008 – Acceptation
08-01-14-130	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2008-2009 à 2010-2011 – Pour consultation
08-01-14-131	Règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie
08-01-14-132	Condoléances – Famille de monsieur Emmanuel Roy
08-01-14-133	Félicitations – Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent
08-01-14-134	Félicitations – Gala Méritas Sportif du Bas-Saint-Laurent

08-01-14-135	Félicitations – Concours de nouvelles et de récits fantastiques «L'écorce fabuleuse»
08-01-14-136	Planification stratégique – Formation de comités
08-01-14-137	Autorisation de voyages – Président et directeur général
08-01-14-138	Rapport du président d'élection
08-01-14-139	Huis clos
08-01-14-140	Retour en séance publique
08-01-14-141	Mise à pied pour incapacité physique – Personnel de soutien
08-01-14-142	Nomination intérimaire au poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des Services des ressources humaines
08-01-14-143	Nomination intérimaire au poste d'agente d'administration ou d'agent d'administration des Services des ressources humaines
08-01-14-144	Probation – Cadre
08-01-14-145	Information
08-01-14-146	Questions nouvelles
08-01-14-147	Levée de la séance